

Journal d'information de l'Union Départementale
CGT du Val d'Oise

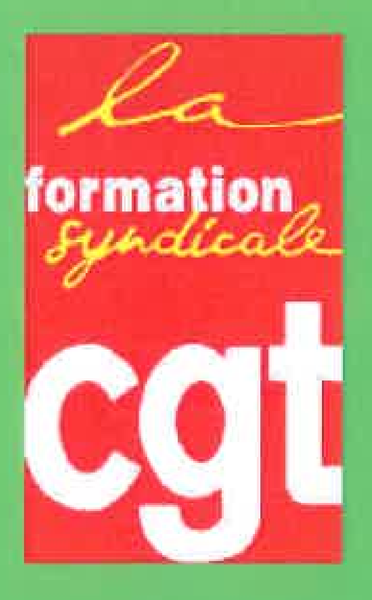
Ma formation SYNDICALE en poche

Plan de formation CGT 95 2014

C.G.T.

la formation syndicale cgt

je me forme !



Sommaire

La formation syndicale :

A) « *Pour être acteur toute sa vie* »

B) « *Pour accompagner une responsabilité* »

C) « *Pour accompagner un mandat* »

Les journées à thèmes :



Le Flashes 95 supplément « spécial formation »
Journal de l'Union Départementale CGT Val d'Oise
26 rue Francis Combe 95000 CERGY
Tel : 01 30 32 60 22
N° commission paritaire : 0518 S 07861
Dépôt légal : janvier 2014

Directeur publication Yann GARROUI

Conception/réalisation: Sébastien VELASCO
Photos Daniel HOMMEAU
Rédacteurs de ce numéro: Nathalie DESJACQUES, Jean-Pierre DESCHAMPS

Impression: Imprimerie Garet 60120 Breteuil
Prix unitaire: supplément gratuit au flashes 95 n° 547
Devenez vous aussi rédacteur envoyer vos articles à :
ud@cgt95.fr
(précisez pour le « Flashes95 »)





LA FORMATION SYNDICALE, C'EST BON POUR LA SANTÉ DE LA CGT ET POUR SES ADHÉRENT(E)S ! MAIS FORMÉS, PAS FORMATÉS !

Pour la première fois, nous avons décidé de consacrer un numéro spécial du flashes 95 à la formation syndicale pour l'année 2014. Notre 17ème congrès départemental a fixé un objectif ambitieux de syndicalisation, atteindre les 8000 syndiqué(e)s d'ici à 2016. Avec la volonté ferme de former tous nos adhérent(e)s. Ce numéro spécial recense les formations syndicales organisées sur notre département, par les professions, les unions locales, et l'Union départementale.

Il présente le programme de chaque stage pour, souhaitons-le, vous donner envie, de participer en tant que stagiaire, ou formateur aux stages de votre choix.

La formation syndicale a le double avantage de pérenniser l'adhésion, et de passer des paroles aux actes, en permettant aux nouveaux syndiqué(e)s de devenir actrices/acteurs.

A la CGT, chacun compte pour UN, pour UNE !

En effet, en formation syndicale, il n'y a pas d'un côté, les intervenants qui savent tout et de l'autre, les stagiaires qui boivent les paroles sans pouvoir intervenir!

Bien au contraire, la pédagogie de nos formations est basée sur l'échange entre les stagiaires et les intervenants. Ces derniers apportant des éléments essentiels à la réflexion et à l'information pour enrichir les débats.

Cette interactivité permet de ne pas placer le stagiaire en situation passive, mais plutôt en position d'acteur ou d'actrice, en lien total avec les orientations prises lors de nos congrès.

La formation syndicale améliore considérablement la qualité de vie syndicale, ce dont nous avons tous besoin.

Pour être plus nombreux à nous impliquer dans les actions, pour favoriser la prise de responsabilité et le renouvellement des mandats par des jeunes, des femmes, pour éviter le cumul des mandats, comme le préconise la charte de l'élu(e) et le mandaté(e).

Plus que jamais, la formation syndicale apparaît comme l'atout incontournable grâce aux droits qui lui sont attachés, **12 jours par an** et **par salarié**. Ces droits sont hélas très insuffisants, car le financement reste limité aux 0,08 pour mille de la masse salariale.

Mais pour tous ceux et toutes celles qui peuvent en bénéficier, la formation nous permet de mieux comprendre notre Société qui se complexifie. La Finance mène le monde, le libre échange des capitaux aggrave la situation des salarié(e)s en les mettant sans cesse en concurrence en France, en Europe et dans le Monde.

La formation permet aussi de prendre le recul nécessaire à l'efficacité syndicale, pour ne plus avoir, la durée d'un stage, le nez dans le guidon.

Pour mieux connaître et mieux s'approprier les revendications et les orientations de la CGT, la formation syndicale est un outil incontournable.

Mais au delà de l'efficacité syndicale, la formation syndicale redonne le goût d'apprendre et développe l'enrichissement personnel. Elle favorise aussi les rencontres et la possibilité de tisser des liens syndicaux au delà de sa propre entreprise.

Pour autant, ce plan de formation n'est pas immuable, il sera modifié, complété en fonction des échanges avec les stagiaires et des retours d'expériences des animateurs et formateurs.

Nous pourrons ainsi améliorer nos offres de formations syndicales dès 2015 et 2016 pour mieux l'adapter aux besoins des syndiqué(e)es, des syndicats, des sections.....

N'hésitez pas à nous faire suivre tout au long de l'année vos suggestions, observations et vos questions à l'adresse suivante: **nathalie.desjacques@cgt95.fr**

Jean-Pierre DESCHAMPS et moi même, responsables à la formation syndicale du département, nous ferons un plaisir de vous répondre.

Vive la formation syndicale, vive la CGT !

Nathalie DESJACQUES
Jean Pierre DESCHAMPS

La formation syndicale, mode d'emploi !

Prenez connaissance des formations proposées et n'oubliez pas de vous inscrire en déposant le formulaire de détachement **un mois à l'avance auprès de l'employeur** (voir modèle de lettre) et dans le même délai **en retournant également le bulletin d'inscription à la structure qui organise le stage, par courrier ou par courriel.**

Les droits existants pour les salarié(e)s du secteur privé :
Tout salarié a droit à 12 jours de congé formation quel que soit le type (syndicale, CE, CHSCT, prud'hommes..), 18 jours pour les formateurs.
Durée minimale : 2 jours
* **Les salaires sont à la charge de l'employeur dans la limite de 0,08 pour mille de la masse salariale** (en cas de perte de salaire, veuillez contacter le responsable à la formation de la structure concernée).

Liste des responsables à la formation par structure :

Structure	Nom	N° téléphone	Adresse messagerie
Union Départementale 26 rue Francis Combe 95000 Cergy	**Nathalie Desjacques**	06 08 63 24 85	nathalie.desjacques@cgt95.fr
Union Départementale	**Jean-Pierre Deschamps**	06 45 55 03 77	ud@cgt95.fr
Prudis 26 rue Francis combe 95000 Cergy	**Meissa Allal**	06 07 01 73 67	ud@cgt95.fr

Les Unions locales :

Argenteuil 82 bd du Général Leclerc 95100 Argenteuil	**Jean-Pierre Deschamps**	06 45 55 03 77	ulcgt.argenteuil@laposte.net
Bezons 20 avenue Gabriel Péri 95870 Bezons	**Valérie Vacuta**	06 61 15 61 28	ulcgt.bezons@wanadoo.fr
Agglo de Cergy Hall B 3ème étage 14 rue de la Bastide 95800 Cergy-St-Christophe	**Philippe Spec**	06 52 45 37 99	union-locale.cgt@wanadoo.fr
Montigny 211 rue du Général de Gaulle 95370 Montigny-les-Cormeilles	**Laurence Schmitt**	**06 72 63 05 32**	ul-cgt-montigny@wanadoo.fr
Persan Rue Ambroise Croizat 95340 Persan	**Marc Delval**	06 60 43 18 20	Fax : 01 39 94 25 40
Sarcelles 12 avenue du 8 mai 1945 95200 Sarcelles	**Mohamed Farid**	06 51 13 31 08	mohamed-farid@hotmail.fr

Les professions *(suite du tableau)*

USD Santé Action Sociale 26 rue Francis Combe 95000Cergy	Christine Huet	06 06 73 30 57	**usd.sante@cgt95.fr**
Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie	Michel Heurtel	06 63 99 31 32	ustm@cgt95.fr
	Tony Letellier	06 52 13 94 20	
CSD Services publics	Pascal Videcoq	07 70 93 53 48	csdsp95@hotmail.fr

De nombreuses autres formations syndicales existent, n'hésitez pas en fonction de vos besoins spécifiques à consulter les sites de vos fédérations.

La confédération propose également de nombreux stages pour aller plus loin dans les connaissances, vous pouvez consulter le site http://www.formationsyndicale.cgt.fr/

Le collectif départemental de formation syndicale reste à votre écoute pour répondre à vos besoins.

MODELE DE LETTRE A L' EMPLOYEUR

Cergy, le 2014

Demande de Congé Formation économique, sociale et syndicale
(à déposer 1 mois à l'avance à l'employeur)

NOM : ....
Prénom : ....
Adresse : ....

à Monsieur le Directeur

Entreprise : ....

Adresse : ....

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du **(préciser les dates**...) inclus, en vue de participer à un stage de Formation économique, sociale et syndicale, organisé par le secteur de la formation syndicale CGT du Val d'Oise, conformément aux dispositions (*)

- ☐ de l'article L 3142-7 (ex L 451-1) du code du travail (loi du 30-12-1985) (pour les salariés du secteur privé)
- ☐ du décret n°88-676 du 6 mai 1988 relatif à l'attribution du congé pour formation syndicale (Fonction Pubque Hospitalière)
- ☐ des lois du 11.01.84 et du 23.11. 82 et du décret du 15.06.84 (pour les agents de l'Etat)
- ☐ des décrets du 22.05.85 et du 04.03.94 (Fonction Publique Territoriale)

Je vous prie de maintenir mon salaire dans le cadre du budget de formation syndicale, article L.451-1 du code du travail (0,08 %).
Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail.

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par le secteur confédéral de la Formation Syndicale de la CGT, organisme agréé à dispenser cette formation.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.
(*) cocher le libellé qui convient Signature

MODELE DE LETTRE A L' EMPLOYEUR CHSCT « émergence »

MODELE DE DEMANDE DE DETACHEMENT

DISPONIBLE EN FORMAT ELECTRONIQUE SUR DEMANDE

[prénom, nom du demandeur]

Monsieur le Directeur
[entreprise ou établissement]

[ou autres intitulés, selon la structure]

Monsieur le directeur,

Par la présente je vous informe de mon départ en formation, liée à l'exercice de mon mandat d'élu au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, dans le cadre de l'article L. 4614-15 du Nouveau Code du travail.

Le stage, d'une durée de ... *jours* aura lieu du .... *au* .... *201*.. inclus.
Cette session de formation se déroulera à ....

La formation est assurée par Emergences, organisme agréé pour la réaliser, qui vous fera parvenir une convention. Le montant du stage représente 338 euros par jour, fixé par arrêté ministériel. Le remboursement des frais de déplacement, et de restauration occasionnés est en sus.

Au retour ce cette formation, je vous transmettrai une attestation de présence.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, mes salutations distinguées.

[Date et signature]



Modèle de fiche d'inscription

(que vous aurez à renvoyer à la structure CGT qui organise le stage à reproduire en photocopie)

Stage : ....

Dates : ....

Nom : ....

Prénom : ....

Entreprise : ....

Adresse personnelle : ....

Téléphone personnel : ....

Téléphone travail : ....

mail :...@................................

Responsabilités dans le syndicat :..

Responsabilités électives :..

Date :

Signature :

à retourner à la structure concernée par courrier /courriel/fax



Supplément 547 bis janvier 2014

Durée du stage : 2 jours

Public concerné : Les nouveaux adhérent(e)s et les sympathisant(e)s

Objectif :

La formation d'accueil des nouveaux syndiqué(e)s doit donner envie.
Envie de savoir, de comprendre de compter pour un, de dire son mot, d'intervenir, de participer.
Syndiqué(e)s à part entière et tout de suite.
A la fin de cette formation, les stagiaires auront reçu un premier bagage leur permettant de commencer à participer à la vie syndicale dans l'entreprise. Ces objectifs ne devront pas être trop "ambitieux".
Il s'agit d'une initiation et/ou d'une sensibilisation, pour inciter les participants à suivre un stage de niveau 1.

Contenu : ***La CGT pourquoi ? Comment ? Pour qui ? Avec quoi ?***

Tableau récapitulatif des formations d'accueil sur le 95 :

Organisation par Structure	Dates	Lieu
Union locale d'Argenteuil	13 et 14 février	Nelson Mandela
	24 et 25 mars	Nelson Mandela
	22 et 23 septembre	Nelson Mandela
Union locale de Bezons		
Union locale Agglo de Cergy	17 et 18 février	Cergy (foyer)
	2 et 3 avril	Cergy (foyer)
	18 et 19 novembre	Cergy (foyer)
Union locale de Montigny	7 au 8 avril	à déterminer
	29 au 30 sept	à déterminer
Union locale de Sarcelles	3 au 4 mars et	Sarcelles
	du 8 au 9 septembre	
Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie (USTM)	13 et 14 mars	à déterminer
	10 et 11 avril	
Coordination des Services Publics (CSD)	20 mars	Cergy
	7 avril 22 mai	Argenteuil l'Est du département
Union Syndicale Départementale de la Santé (USD)	10 et 11 juin	Cergy



Intitulé de formation :

Stage de Formation syndicale générale de niveau 1

Durée du stage : 5 jours

Public concerné : Les élu(e)s et mandaté(e)s, tous les syndiqué(e)s.

Contenu :

Thème 1: La formation syndicale CGT
Thème 2: le salariat
Thème 3: Les revendications
Thème 4 : La société
Thème 5 : L'histoire du syndicalisme
Thème 6 : La CGT
Evaluation

Calendrier des stages niveau 1 par union locale :

Union locale	Camarade à contacter	Dates des sessions	Lieu
Argenteuil	Jean-Pierre Deschamps ulcgt.argenteuil@laposte.net	24 au 28 février	Union Locale d'Argenteuil
		24 au 28 novembre	Union Locale d'Argenteuil
Agglo de Cergy	Philippe SPEC Fax 01 34 33 06 07	2 au 6 juin	Maison des Syndicats 26 rue Francis Combe Cergy
		20 au 24 octobre	
Montigny	Laurence Schmitt 06 72 63 05 32	12 au 16 mai	à déterminer
		17 au 21 novembre	
Est Sarcelles	Mohamed Farid	2 au 6 juin	UL de Sarcelles Avenue du 8 mai 1945 95 Sarcelles



LA FORMATION SYNDICALE

EST LA CLEF DES LUTTES EN COURS ET À VENIR.

Animer un stage d'accueil

« Pour être acteur toute sa vie »

Public : Tous et toutes les camarades qui souhaitent animer ces formations d'accueil

2 sessions :

- 1 d'une demi-journée : **le 23 janvier à Cergy**

- La 2ème d'une journée : **le 20 février à Sarcelles**

Objectif : Etre en capacité d'animer un stage d'accueil de 2 jours

Lors de notre 17ème congrès départemental de mai 2013 puis lors de la tenue du Comité Général de l'UD du 17 décembre 2013, nous nous sommes fixés l'objectif d'atteindre **les 8 000 adhérents** sur notre département en 2016.

Les congrès d'Unions Locales, de nos Professions et des Retraités qui se sont tenus en novembre et décembre 2013, ont tous validé une progression de la syndicalisation et du renforcement de leurs structures.

Ce défi vital de syndicalisation à relever pour notre organisation syndicale, nous contraint d'adapter en permanence notre offre de formation syndicale aux besoins importants et évolutifs de tous nos syndiqués.

Ainsi, sur l'année 2014, il nous faut multiplier le nombre de nos stages d'accueil dans les gros syndicats, nos professions comme dans nos unions locales afin de permettre à nos nouveaux adhérents, comme à des sympathisants qui envisagent de se syndiquer à la CGT, de mieux connaître la maison CGT, ses différentes structures professionnelles et territoriales, ses pratiques, sa démarche revendicative, l'utilisation et la répartition des cotisations syndicales collectées auprès de nos adhérents.



Coût du capital, coût du travail



Organisation : **Union locale de l'Agglomération de Cergy**

Durée : 2 jours

Dates : **10 et 11 mars**

Public : Délégué(e)s syndicaux, représentant de la section syndicale, élu(e)s et mandaté(e)s

Nombre de places : 20 stagiaires maximum

Contenu :

Et si pour une fois, on parlait du coût du capital ?
On comprendrait mieux que le travail n'est pas un coût, mais une vraie richesse !
On prendrait mieux la mesure du taux de profit qu'engrange les actionnaires et la course effrénée engagée.
D'où vient la crise, et comment sortir du cercle infernal ?
Voilà les ambitions de ce stage.

Organisation : **Union Départementale**
Dates : **6 au 8 octobre**

Durée du stage : 3 jours

Lieu : Maison des syndicats à Cergy

Public concerné :
Cette session de formation généraliste est ouverte à tous les syndiqués ayant participé au niveau 1.
Elle n'est donc pas réservée aux militants, voire aux dirigeants de nos organisations, mais elle s'adresse aussi à eux.

Les objectifs :
Cette session a pour objectif de transformer notre qualité d'intervention et de vie syndicale à tous les niveaux, en commençant par les lieux de syndicalisation.
Elle devra permettre de lever les obstacles à la mise en œuvre de notre démarche, de gagner à un état d'esprit nouveau.

L'objectif général du stage est : à l'issue de la session chaque stagiaire aura acquis des savoirs et des savoir-faire pour être en capacité de participer à l'animation de la vie syndicale CGT avec les autres syndiqués, les autres salariés, dans et hors l'entreprise, pour le développement du rapport de forces.

Contenu du stage :

- **Thème 1** : « mise en commun d'expériences »
  - l'objectif du thème est de permettre à chaque stagiaire de s'approprier les interactions dans la mise en œuvre de toute la démarche CGT.
  - à l'issue de la journée les stagiaires devront être en capacité :
  - de connaître les enjeux pour le syndicalisme aujourd'hui
  - s'interroger sur leur propre activité au regard du salariat d'aujourd'hui d'avoir des pistes de réflexion pour participer à la modification de l'activité syndicale CGT dans toutes ses dimensions.

- **Thème 2** : « faire vivre la démocratie »
  - à l'issue de la journée les stagiaires se seront appropriés :
  - l'idée que la démocratie est au cœur de notre activité
  - la connaissance des outils existants et/ou à conquérir pour sa mise en œuvre
  - l'idée que la démocratie est accessible.

-**Thème 3** : « construire la vie syndicale »
A l'issue du thème les stagiaires devront être en capacité de :
  - comprendre que la démocratie s'anime et s'organise (se construit) pour atteindre les objectifs décidés par les syndiqués et que, pour ce faire, il y a besoin d'une équipe, d'une direction syndicale élue, composée de syndiquées et de syndiqués.



Organisation : Union départementale
Durée du stage : 2 jours

Dates : 29 au 30 octobre

Lieu : Maison des Syndicats

Public concerné :

Aux militantes et aux militants chargés, par leur organisation (fédés, UD, UL, syndicats etc.), d'aller au contact des salariés dans le cadre de plans ou de projets de syndicalisation.
Nous visons essentiellement des camarades volontaires, sollicités par l'organisation pour assurer cette activité et disposant d'une expérience militante.



Pré-requis :

Il est préférable qu'ils aient fait la FANS (Formation d'Accueil des Nouveaux Syndiqués) et le niveau 1.

Objectifs :

Dans le cadre du projet de renforcement lancé par notre UD et des objectifs chiffrés qu'elle se fixe, les stagiaires seront, en fin de formation, en capacité :
- de soutenir avec les salariés un débat contradictoire sur la question de l'adhésion à la Cgt en développant l'argumentation appropriée.
- d'enclencher le processus d'accueil et de pérennisation des nouveaux adhérents.

Contenu :

- **Thème 1** : « Renforcer la Cgt c'est possible ! ».
  « Les raisons de se syndiquer à la Cgt : des repères d'analyse ».
  Pourquoi se syndiquer ? Pourquoi se syndiquer à la Cgt ?
  Quels sont les freins objectifs à la syndicalisation ?

- **Thème2 :** « Des pistes pour dépasser les difficultés ».
  Quels éléments de réponses apportons-nous aux questions qui nous sont posées ?



Niveau 2

« Pour être acteur toute sa vie »



Organisation : Union Départementale

Intitulé de formation : Stage de Formation syndicale générale de Niveau 2.

Durée du stage : 2 fois 5 jours

Lieu : Maison des Syndicats Cergy

Dates 1ère partie :

du 8 décembre au 12 décembre 2014

Public concerné : en priorité, responsables de syndicats, dirigeant(e)s de structures (UL, UD, professions, syndicats…) ainsi que les élu(e)s et mandaté(e)s en entreprises ou sur le territoire.

Pré-Requis : avoir participé au stage de niveau 1 de formation syndicale générale.

Contenu de la première partie:

Thème 1 : La Cgt et la transformation du travail ; emploi et organisation du travail.
Thème 2 : Le système capitaliste, sa crise, nos solutions.
Thème 3 : Construire le rapport de force.
Evaluation.

Dates 2ème partie :

du 26 janvier au 30 janvier 2015

Pré-Requis : avoir participé à la première semaine du niveau 2.

Contenu de la deuxième partie :

Thème 1: Mondialisation et clés d'analyse.
Thème 2 : Institutions internationales, firmes multinationales, et intervention syndicale.
Thème 3 : Institutions européennes et intervention syndicale.
Thème 4 : L'emploi industriel, les services, les services publics et construire les revendications dans le territoire.
Evaluations.

Attention :

Les documents proposés aux stagiaires pour ce niveau 2 sont assez épais, et demandent par conséquent un effort de lecture.
L'inscription à ce stage vaut pour les 2 parties.

Négocier un protocole d'élection professionnelle

« Pour accompagner une responsabilité»

Intitulé de la formation :
Stage « Négociation de protocoles d'accords préélectoraux » après la loi du 20 août 2008 sur la représentativité.

Durée du stage : 2 jours

Pré-requis : avoir participé au stage niveau 1

Lieu : Maison des Syndicats

Dates programmées : 2 sessions
- **18 et 19 mars**
- **13 et 14 octobre**

Public concerné : - nos délégués syndicaux, nos conseillers du salarié, nos élus et mandatés, des retraité(e)s.

Objet : Bien maîtriser la négociation d'un protocole d'accord préélectoral, la rédaction, l'analyse du procès verbal des résultats électoraux pour répondre aux nombreuses sollicitations des employeurs adressées à notre union départementale, nos unions locales et nos professions sur le département.
Etre en capacité de **créer un collectif départemental de négociateurs** rattachés aux unions locales formés et disponibles pour se rendre dans les entreprises afin d'organiser les élections professionnelles. (négociation du protocole, dépôt de listes de candidats, campagne électorale avec tract annonçant les élections) en lien très étroit avec nos UL et Professions.

L'objectif final visé est la syndicalisation d'un nombre important de salariés dans les entreprises où la CGT est actuellement absente, leur organisation dans un syndicat ou section syndicale d'entreprise, la formation syndicale de tous les adhérents et le suivi des élus et mandatés par la profession ou l'union locale concernée.

Méthodes Pédagogiques :
Power-Point de présentation, échanges sur chaque vignette avec les stagiaires, échanges d'expériences, travaux pratiques en groupes sur rédaction du Procès verbal des résultats électoraux.

Communication

Durée du stage : 3 jours

Lieu : **CERGY**

2 sessions programmées :
- **12 au 14 mai**
- **29 septembre au 1er octobre**



Lieu : **ARGENTEUIL**
- **du 2 au 4 juin**

Public concerné : Responsables de syndicats ou sections syndicales, dirigeants de structures (CE UD- CE UL- CE Professions) élus et mandatés en entreprises ou sur le département.

Pré-Requis : Avoir participé au stage niveau 1 de formation syndicale générale.

Objet : Appréhender les nouvelles technologies de l'information et de la communication, s'en emparer, en disputer l'utilisation au patronat pour les mettre au service de l'activité syndicale, de la démocratie est bien un enjeu du rapport de forces. Notre communication doit reposer sur deux principes : **Proximité** et **efficacité.**

Connaître et maîtriser les outils de la communication écrite et orale.

Participation : 15 stagiaires maximum

Méthodes pédagogiques :
1,5 jour ou 2,5 jours selon la durée du stage partagés entre les techniques de l'écrit et de l'oral, avec présentation, jeux de rôle, travaux pratiques.

Politique financière

« Pour accompagner une responsabilité»

Organisation : Union Départementale

Dates : 16 et 17 juin

Public : aux responsables à la politique financière

Durée : 2 jours

Objectif :
Acquérir des notions techniques pour maîtriser la situation financière, la gestion quotidienne des cotisations
Intégrer ces éléments dans la qualité de vie syndicale

Contenu :
- budget, la trésorerie, la Commission Financière de Contrôle
- utilisation des outils : Cogitiel, Cogetise.

Animer un syndicat

Durée du stage : 3 jours

Dates : 10 au 12 juin 2014

Lieu : Maison des Syndicats à Cergy

Public concerné :
Cette formation s'adresse, sur un territoire donné, à des camarades exerçant leur responsabilité (ou devant l'exercer dans un avenir immédiat) dans des syndicats comptant une cinquantaine d'adhérents. La composition des stagiaires est inter-professionnelle.

Pré-requis :
Avoir participé à un niveau 1. Quant à leurs expériences militantes, plus la formation sera proche de la prise de responsabilité, mieux cela vaudra.

Participation : 12 à 15 stagiaires

Contenu du stage :

- **Thème 1 :** Mettre en œuvre la démarche CGT.
- **Thème 2 :** La confédéralisation de notre activité.
- **Thème 3 :** Le syndicat, lieu d'organisation du travail collectif.

Objectifs du stage:
A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de définir les actions à mettre en œuvre pour animer un syndicat au sens du 50ème congrès.

Vie syndicale des retraités

Organisation : Union Départementale

Durée : 2 jours

Dates : 26 et 27 mai

Lieu : Maison des Syndicats à Cergy

Public concerné :
Les syndiqués CGT actifs proches de la retraite, les syndiqués qui bénéficient des différents dispositifs de départ anticipé, sans exclure, selon la demande des non syndiqués.

Contenu :

- **Thème 1** : Rappel historique : la situation des retraites en France - origine et évolution – défi pour la CGT.
- **Thème 2** : La vie à la retraite et le monde des retraités et ses enjeux – champs revendicatifs.
- **Thème 3** : La continuité syndicale et la syndicalisation des retraités.

Délégué(e) du personnel

Organisation : Unions locales

Public concerné : Les délégué(e)s du personnel titulaires et suppléant(e)s

Durée du stage : 3 jours

Lieu : Cergy **Dates :** - 10 au 12 février
- 16 au 18 juin

Lieu : Argenteuil **Dates :** - 17 au 19 février
- 20 au 22 octobre

Objectif :
Ce module a pour but de permettre aux participant(e)s d'avoir les moyens d'exercer au mieux son mandat de délégué du personnel.

Contenu :

- connaître les missions des DP : - les principales et complémentaires quand il n'y a pas de CHS-CT, et en cas de délégation unique.

- voir chercher dans le code du travail les articles en rapport avec les missions
mener son activité en lien avec les revendications de la CGT, les garanties collectives (hiérarchie des normes, principes de faveur…).

- connaître la démarche revendicative de la CGT ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux
Réunion mensuelle avec l'employeur : savoir la préparer collectivement pour être réellement acteur et rendre compte aux salarié(e)s de la réunion.

Délégué(e) syndical, NAO

Organisation : Unions locales

Durée : 3 jours

Dates : Argenteuil : 12 au 14 mai

Dates : Cergy : 14 au 16 avril

Public visé : Les délégué-e-s syndicaux

Objectif :
Prise de mandat du délégué syndical : Etre actif dans son mandat pour conquérir de nouveaux droits.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir les actions à entreprendre pour mettre en œuvre la démarche de la Cgt dans le cadre de leur mandat de délégué syndical.

Contenu :
- **Thème 1 :** « Rôle, missions et conception Cgt du mandat de délégué syndical »
Les stagiaires acquièrent des connaissances sur les dimensions légales et syndicales du mandat de DS. Ils identifient leurs missions et les divers moyens dont ils disposent pour les mettre en œuvre.

- **Thème 2 :** « Mettre en œuvre la démarche de la Cgt pour construire et nourrir le rapport de force avec les salariés »

- **Thème 3 :** « Faire peser le rapport de force dans la négociation pour obtenir De nouveaux droits »

- **Thème 4 :** Les 5 thèmes des NAO à l'entreprise (salaires, formation professionnelle, égalité F/H, durée et organisation du travail, épargne salariale, accord prévoyance collective).
Approches croisées de notre démarche syndicale (revendicative, juridique, et de renforcement).
La construction par chaque stagiaire de projet d'action pour aboutir à la signature d'un accord N.A.O. dans l'entreprise.

Conseiller(e) du salarié

Organisation : Union Départementale

Durée : 2 jours

Dates : 20 et 21 janvier

Public :

Les conseillers du salarié désignés sur liste par l'Union Départementale et validée par arrêté préfectoral en novembre 2013.

Lieu : Maison des syndicats Cergy.

Contenu :

Ce stage est l'occasion d'aborder toutes les problématiques liées aux différentes situations de licenciements mais aussi quelles stratégies à adopter dans les différents cas de figure. Un point sera fait aussi sur les outils mis à disposition des conseillers du salarié.

Thèmes :

- les missions et statut du conseiller du salarié
- le pré-entretien
- le droit du licenciement
- la rupture conventionnelle
- l'entretien préalable au licenciement
- organiser les suites de l'entretien préalable
- notions juridiques et approche de la prud'homie

Etablir un plan de formation professionnelle

Organisation : Union Locale Cergy

Durée : 2 jours

Dates : 13 et 14 mars

Public concerné : Les titulaires et suppléants du CE et délégué(e)s syndicaux

Contenu :
Suite à l'accord interpro négocié récemment le module est en cours de construction.

CE élu(e)s et mandaté(e)s

Organisation : Union Départementale

Durée du stage : 5 jours

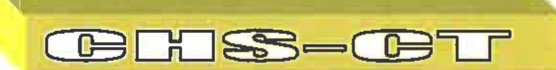
Dates : du 19 au 23 mai

Public concerné :
Les élu-e-s et mandaté-e-s titulaires et suppléants du CE

Contenu :
Assurer une expression collective des salarié-e-s, permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution financière et économique de l'entreprise – à l'organisation du travail-et aux techniques de production. Le CE formule, à son initiative et examine à la demande du chef d'entreprise, toute proposition de nature à améliorer les conditions de travail- d'emploi et de formation professionnelle des salariés.

Les thèmes :

- Le rôle du CE :
  - il doit être informé, consulté.
  - il doit pouvoir émettre des avis, propositions.
  - ses avis doivent être pris en compte dans les décisions.
  - il doit recevoir des réponses argumentées
  - il doit intervenir notamment sur : - l'emploi et le travail des handicapés



Structure organisatrice : CSD « Services Publics »

Durée : 2 jours

Dates : - 22 au 23 mai
- 4 au 5 novembre

Lieu : à déterminer

Public concerné :

Sont bénéficiaires de ce droit les représentants du personnel membres du CHSCT (titulaires et suppléants).

Contenu :

Les membres du CHSCT ont pour mission essentielle de contribuer à l'amélioration de la santé des salarié-e-s. Pour y parvenir ils ont le pouvoir d'agir sur le travail et les conditions de son exercice. Ils doivent pour cela non seulement maitriser leurs droits et leurs moyens d'action, mais être également en capacité d'appréhender les enjeux liés aux organisations du travail. Cette formation permettra aux stagiaires d'acquérir une méthodologie en matière de prévention des risques professionnels et susciter un travail collaboratif, entre eux et avec les autres instances, les organisations syndicales, le médecin de prévention …

Organisation : USTM (Métallurgie)

** Attention remplir le modèle de lettre à l'employeur spécifique « CHS-CT »*

Durée : 3 jours

Dates : 7 au 9 avril

Lieu : à déterminer

Public concerné :

Sont bénéficiaires de ce droit les représentants du personnel membres du CHSCT (titulaires et suppléants).

Contenu :

Les membres du CHSCT ont pour mission essentielle de contribuer à l'amélioration de la santé des salarié-e-s. Pour y parvenir ils ont le pouvoir d'agir sur le travail et les conditions de son exercice. Ils doivent pour cela non seulement maitriser leurs droits et leurs moyens d'action, mais être également en capacité d'appréhender les enjeux liés aux organisations du travail. Cette formation permettra aux stagiaires d'acquérir une méthodologie en matière de prévention des risques professionnels et susciter un travail collaboratif, entre eux et avec les autres instances, les organisations syndicales, le médecin du travail, l'inspection du travail, la CRAMIF…

Objectifs :

- Maîtriser les prérogatives du CHSCT.
- Exercer son mandat pour dynamiser l'action du CHSCT.
- Comprendre les liens entre le travail et la santé.
- Analyser les situations réelles de travail et identifier les risques professionnels.
- Maitriser les outils d'analyse pour la prévention des risques organisationnels (risques psychosociaux - RPS).
- Prévenir les conséquences de la loi « sécurisation » de l'emploi (ANI 2013).

Maintien du salaire du stagiaire :
Le temps consacré à la formation des représentants du personnel au CHS-CT est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel (art R4614-35 du code du travail).

Prise en charge des frais de repas :
L'indemnité de repas est fixée à 15,24 €(arrêté du 20 septembre 2001).





Organisation : Emergences

*** *Attention remplir le modèle de lettre à l'employeur spécifique « CHS-CT Emergences »***

Intitulé du stage : CHS-CT

Lieu : Maison des syndicats Cergy

Durée : 3 jours

Dates : **- 23 au 25 juin**
- 3 au 5 novembre

Public concerné :

Sont bénéficiaires de ce droit les représentants du personnel membres du CHSCT (titulaires et suppléants).

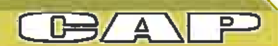
Contenu :

Les membres du CHSCT ont pour mission essentielle de contribuer à l'amélioration de la santé des salarié-e-s. Pour y parvenir ils ont le pouvoir d'agir sur le travail et les conditions de son exercice. Ils doivent pour cela non seulement maitriser leurs droits et leurs moyens d'action, mais être également en capacité d'appréhender les enjeux liés aux organisations du travail. Cette formation permettra aux stagiaires d'acquérir une méthodologie en matière de prévention des risques professionnels et susciter un travail collaboratif, entre eux et avec les autres instances, les organisations syndicales, le médecin du travail, l'inspection du travail, la CRAMIF…

Objectifs :

- Maîtriser les prérogatives du CHSCT.
- Exercer son mandat pour dynamiser l'action du CHSCT.
- Comprendre les liens entre le travail et la santé.
- Analyser les situations réelles de travail et identifier les risques professionnels.
- Maîtriser les outils d'analyse pour la prévention des risques organisationnels (risques psychosociaux - RPS).
- Prévenir les conséquences de la loi « sécurisation » de l'emploi (ANI 2013).

Maintien du salaire du stagiaire :
Le temps consacré à la formation des représentants du personnel au CHS-CT est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel (art R4614-35 du code du travail).



Structure organisatrice : Coordination Syndicale Départementale Services Publics (CSD)

Intitulé du stage : Instances paritaires (CAP, CT)

Durée : 2 jours

Dates : - 18 au 19 mars
- 11 au 12 juin
- 16 au 17 octobre

Public concerné :
Les élu-e-s et futur-e-s élu-e-s titulaires et suppléant-e-s

Contenu :
Ce module s'adresse à tous et toutes les candidat-e-s aux instances paritaires de la fonction publique territoriale , y compris les camarades venant du versant fonction publique d'état qui découvrent le fonctionnement des instances paritaires du versant territoriale de la fonction publique.: - CAP - CT
Il s'agit de former à la connaissance des instances paritaires et des repères revendicatifs de la CGT.

Statut de la fonction publique territoriale

Structure organisatrice : Coordination Syndicale Départementale Services Publics (CSD)

Intitulé du stage : Statut de la Fonction Publique Territoriale

Durée du stage : 2 jours

Dates : - 17 au 18 avril

Public concerné : Les syndiqué-e-s , les élu-e-s et mandaté-e-s

Contenu du stage :
Ce stage a pour but de proposer une démarche revendicative permettant de conquérir de nouveaux droits. Il s'agit de passer d'une démarche de connaissance de notre statut, à travers son histoire, son évolution depuis sa création ; à une démarche de conquête de nouveaux droits, tout en faisant le point de la situation existante

Quel avenir pour la protection sociale en lien avec l'ANI

Structure organisatrice : **Union Départementale/Mutuelle complémentaire**
avec la participation d'un représentant la mutuelle complémentaire

Dates : 18 mars

Lieu : Maison des Syndicats

Public visé :
Délégués Syndicaux, élus et mandatés ...
Représentant de la Section Syndicale
Elus au Comité d'entreprise

Programme :

Matin :

Naissance et approche historique de la protection sociale
La protection sociale, le bien de tous : état des lieux actuels

Après-midi :

Les garanties complémentaires santé à négocier
La prise en charge financière : une bataille à part entière
Choisir et imposer l'organisme mutualiste

Combattre les idées du fascisme

Organisation : **Union Départementale**

Dates : 14 février

Lieu : **UD**

Public concerné : Tous les syndiqué(e)s qui souhaitent être en capacité de démonter les arguments populistes du FN.

Contenu :
Connaître l'histoire de l'extrême droite s'avère utile à chacun afin qu'il puisse débattre comme citoyen et aussi comme adhérent de la CGT, en ayant suffisamment de connaissances, en étant à l'aise, sans avoir la crainte d'entrer de manière déplacée dans un débat électoral politique.
Il n'échappera à personne que, les partis, groupuscules et associations d'extrême droite s'efforcent de se présenter sous des toilettages nouveaux. Marine Le Pen s'est engagée dans un vernissage visant à effacer et à camoufler tout ce qui de manière trop voyante, montre le FN tel qu'il est, c'est à dire comme un parti extrêmiste-droitier. La boutique peut paraitre refaite, mais au fond dans l'arrière boutique, rien n'a changé. Même lorsque le parti frontiste adopte, comme récemment, un discours "social", enfourche volontiers des thèmes revendicatifs et s'appuie sur les dégâts causés par l'Europe libérale… Bref, il prétend parler au nom du peuple avec les mots du peuple. Il ne faut pas se laisser prendre à ce piège. Il faut le démasquer vigoureusement et de manière argumentée.

Les thèmes abordés :
- les visages du fascisme.
- ses stratégies et ses positions.
- la CGT choisit le progrès social et la démocratie.

Et si on parlait du coût du capital ?

Organisation : **Union Départementale**

Lieu : Maison des Syndicats

Dates : 11 avril

Public : Tous les militant(e)s, syndiqué(e)s

Contenu :
Et si pour une fois, on parlait du coût du capital ?
On comprendrait mieux que le travail n'est pas un coût, mais une vraie richesse !
On prendrait mieux la mesure du taux de profit qu'engrange les actionnaires et la course effrénée engagée.
D'où vient la crise, et comment sortir du cercle infernal ?

Egalité Femme/Homme

Organisation : **Union départementale**

Dates : 7 mars

Lieu : Maison des syndicats

Public : Toutes et tous les syndiqué(e)s

Déroulement de la journée : Films + débats

Contenu :

La moitié des salariés sont des femmes. Elles subissent des différences de rémunérations pouvant aller jusqu'à 27%. Elles sont touchées par la précarité et le temps partiel, le chômage plus que les hommes. Leurs carrières sont plus souvent plafonnées, bloquées, morcellées… ce qui se traduit par des retraites inférieures de 42 %. La CGT en combattant ces discriminations, travaille aussi à une culture d'égalité entre les femmes et les hommes. De la formation à la vie professionnelle ou en société, les stéréotypes renforcent les inégalités. La CGT travaille également à une juste représentation des femmes dans les organisations de la CGT.

Les thèmes :
- salaires, temps partiel, précarité.
- Conditions de vie au travail
- l'évaluation du travail
- la syndicalisation

EXPERT DE PROXIMITE DES CE ET CHSCT

Expert CHSCT agréé par le ministère du travail, agréé pour la formation des membres des CHSCT et pour la formation économique des membres des CE.

3 activités pour **Comprendre, Analyser et Agir** sur la relation entre le travail et les questions sociales liées aux conditions de vie et d'emploi des salariés :

LA FORMATION

Des élus formés pour être des acteurs efficaces et incontournables sur les questions économiques et sociales.

L'EXPERTISE AUPRES DES CHSCT

Utiliser le droit à expertise pour identifier les risques et agir sur l'organisation du travail et la santé des salariés.

LES ÉTUDES, LE CONSEIL

Un accompagnement au plus près des besoins des élus pour mener des analyses pointues.

ÉMERGENCES EST PRESENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE,
CINQ DÉLÉGATIONS RÉGIONALES SONT A VOTRE ÉCOUTE :

PARIS - LYON - MARSEILLE - BORDEAUX - LILLE

ACCUEIL - CONSEIL

01 55 82 17 30

info@emergences.fr

www.emergences.fr

